



## Exploitation du gaz de schiste



PHOTO D'ARCHIVES -- ANNIK MH DE CARUFEEL

# QUÉBEC annoncera un examen des «conditions de développement» de l'industrie

**Le gouvernement Charest annoncera, dimanche, un examen des «conditions de développement» de l'industrie du gaz de schiste au Québec. Cela dit, «évitons de tuer à l'avance une industrie qui n'a pas encore vu le jour», plaide la ministre Nathalie Normandeau. «On peut-tu (sic) se donner une chance de réussir?»**

**Mathieu Boivin**

boivinm@ruefrontenac.com

Admettant d'emblée avoir un «préjugé favorable» à l'endroit de cette filière énergétique qui fait l'objet de critiques de plus en plus virulentes, la ministre des Ressources naturelles a reconnu, jeudi, que les préoccupations des citoyens étaient «légitimes» et qu'ils avaient besoin d'être «rassurés».

C'est pourquoi Mme Normandeau annoncera dimanche, en compagnie de son collègue de l'Environnement, Pierre Arcand, la mise en place d'un «environnement qui va nous permettre, en toute objectivité et impartialité, de faire la lumière sur les conditions à développer pour une filière qui est naissante au Québec».

Elle n'a pas voulu donner plus de détails, mais a prévenu qu'il ne s'agissait pas de créer une commission indépendante sur le gaz de schiste, comme certains médias l'ont avancé. «On n'en est pas là pour l'instant», a-t-elle dit, prévenant toutefois qu'il n'est «pas question qu'on tolère une industrie qui se comporte en matamore au Québec».

En fait, Mme Normandeau croit

qu'il n'est pas pertinent d'analyser le développement de l'industrie du gaz de schiste au Québec à la lumière de la situation en Pennsylvanie ou dans l'État de New York, où ont été relevés de nombreux écarts de conduite des sociétés gazières dans la gestion environnementale de leurs sites d'extraction.

«Évitons de comparer des pommes et des oranges, a-t-elle prévenu. On veut une industrie qui se développe avec les plus hauts standards en matière d'environnement et de responsabilité sociale. Mais ce que je me dis, c'est: on peut-tu se donner une chance de réussir? Évitons de tuer à l'avance une industrie qui n'a pas encore vu le jour.»

La ministre a par ailleurs paru embarrassée lorsque Rue Frontenac lui a demandé si le ministère des Ressources naturelles s'appuie exclusivement sur les données que lui fournit l'industrie gazière dans l'élaboration de ses politiques, comme nous l'a confié un membre du gouvernement libéral inquiet de cette proximité.

«On n'utilise pas uniquement les chiffres de l'industrie, a-t-elle protesté. Il y a du travail d'information qui est fait, on fait une veille de ce qui se passe ail-

leurs sur le continent. Mais c'est clair qu'on a besoin de davantage d'information. On n'a pas uniquement des chiffres de l'industrie. Mais, par exemple, sur le nombre d'emplois, l'industrie affirme qu'elle pourrait créer jusqu'à 10 000 emplois et on considère que c'est réaliste. Alors on ne se fie pas seulement sur les chiffres de l'industrie.»

Mme Normandeau a rappelé — quelle que soit la source de ces données — que l'industrie gazière avait investi quelque 200 M\$ depuis 2007 pour des travaux d'exploration et que l'exploitation commerciale pourrait débuter en 2014. «Comme société, on ne peut pas passer à côté d'une filière comme celle-ci, a-t-elle fait valoir. Est-ce qu'on souhaite continuer d'être dépendant du gaz de l'Alberta ou s'approvisionner chez nous?»

Le Québec achète en effet quelque 210 millions de pieds cubes de gaz naturel albertain chaque année. Cela représente environ 12,5% de la consommation énergétique québécoise totale et coûte environ deux milliards de dollars aux commerces et aux industries qui utilisent le gaz naturel, surtout pour se chauffer. En raison du coût du transport et de l'absence de concurrence dans la distribution, le prix moyen du gaz était de 43,08 cents/mètre cube au Québec, en 2007, alors qu'il était de 25,29 cents/mètre cube en Alberta.

## EN MANCHETTES

**Actualités | Valérie Dufour**

### La Ville poursuit ses pompiers pour 1 M\$

Voulant éponger les frais de moyens de pression qu'elle juge illégaux, la Ville de Montréal a intenté une poursuite de près d'un million de dollars contre l'Association des pompiers de Montréal (ADPM), a appris Rue Frontenac.

SUITE PAGE 2

**Affaires | Yvon Laprade**

### Dernier bras de fer dans la construction

Déclenchera? Déclenchera pas? Les chantiers de construction du Québec seront-ils paralysés lundi matin, 30 août, par une grève générale?

SUITE PAGE 4

▼  
**À LIRE SUR**  
**ruefrontenac.com**

**Actualités | Yves Chartrand**

### Bellemare – La revanche d'un raté politique

La vengeance est un plat qui se mange froid, dit le dicton. Dans le cas de Marc Bellemare, ce plat semble toujours succulent, six ans après s'être fait rouler dans la farine par Jean Charest.

**Sports | Rue Frontenac**

### Tiger retombe sur ses pattes et s'installe en tête

Tiger Woods a laissé ses problèmes personnels derrière lui le temps d'une ronde et il occupe la première position après la première ronde du tournoi Barclays...



**Voulant éponger les frais de moyens de pression qu'elle juge illégaux, la Ville de Montréal a intenté une poursuite de près d'un million de dollars contre l'Association des pompiers de Montréal (ADPM), a appris Rue Frontenac.**

Valérie Dufour

dufourv@ruefrontenac.com

La requête introductive d'instance en Cour supérieure a été signifiée mardi au syndicat des 2300 pompiers montréalais. La direction du Service de sécurité incendie de Montréal reproche aux syndiqués d'avoir commis, depuis 2007, «des gestes illégaux consistant en du vandalisme, des méfaits, du sabotage, du blocage d'accès, des entraves aux opérations et autres moyens de protestation».

On soutient également que le syndicat a «encouragé ou invité ses membres à commettre ces gestes illégaux ou omis d'intervenir auprès de ceux-ci pour les dénoncer, les empêcher ou les faire cesser». Les procureurs de la Ville affirment que cette instance a agi «malicieusement et de mauvaise foi» et ils insistent sur le fait que ces actes ont été commis malgré l'émission de nombreuses ordonnances de la Cour supérieure et du Conseil des services essentiels.

## Les pompiers surpris

«On est surpris de la procédure étant donné que ce sont de vieux dossiers qui sont inclus dans cinq griefs patronaux déjà soumis à l'arbitrage. On s'interroge sur la nécessité de multiplier les procédures juridiques, a indiqué à Rue Frontenac le président de l'ADPM, Perry Bisson. On a de la difficulté à saisir la démarche et l'objectif de la Ville. Ce n'est rien pour aider le règlement des dossiers actuels.»

La Ville réplique qu'elle n'avait pas le choix de s'adresser à la Cour supérieure, car le syndicat a récemment fait savoir qu'il entendait contester la juridiction de l'arbitre du travail à trancher les griefs qu'elle avait déposés.

«Il y a des événements qui remontent à octobre 2007 et nous avions



trois ans pour faire une réclamation. Nous ne voulions pas dépasser le délai», a précisé le directeur principal du Service du capital humain à la Ville de Montréal, Jean-Yves Hinse.

La requête déposée par la Ville détaille avec minutie l'éventail des moyens de pression utilisés par le syndicat depuis l'automne 2007, au moment où les négociations entre les parties pour le renouvellement de la convention collective ont été rompues. Pour la petite histoire, un arbitre a tranché le dossier en mars dernier pour la convention couvrant la période de 2006 à 2009 et l'on négocie présentement dans le but d'en arriver à une nouvelle entente.

«Les moyens de pression et les gestes illégaux visés par la présente requête ont été causés de manière continue par la défenderesse et ses membres sur une période de trois ans, depuis le mois de septembre 2007, et se poursuivent encore à ce jour», fait-on valoir dans la requête. Pour appuyer ses dires, la Ville de Montréal a notamment déposé en preuve des fiches d'incident, des photographies et autres documents préparés par des cadres du SIM.

## Dommages multiples

La Ville réclame un grand total de 1 018 279,70 \$ à l'Association des pompiers de Montréal, dont 100 000 \$ en dommages exemplaires et 75 000 \$ en dommages pour troubles et inconforts. Pour le reste du montant, les réclamations sont accompagnées de factures directement engendrées, prétend-on, par les moyens de pression des syndiqués.

«Le document est volumineux.

Il y a beaucoup d'éléments qui font référence à de nombreux incidents. Pour la Ville de Montréal, il n'était pas question que les citoyens de Montréal paient pour des dommages occasionnés par des moyens de pression illégaux», a insisté Jean-Yves Hinse.

La facture la plus salée soumise par la Ville est celle de 334 554,15 \$ en salaires et avantages pour faire remplir des rapports informatisés par des employés de bureau. L'employeur soutient que les pompiers ont reçu la directive de ne remplir qu'une version papier de ces rapports, mais que ceux-ci ont tout de même dû être retranscrits en version électronique.

La réclamation compte aussi pour 263 937,91 \$ en frais de gardiennage. La Ville soutient que «la perpétration de gestes illégaux et de nombreux gestes d'intimidation de manière continue depuis septembre 2007» l'a forcée à embaucher des agents de sécurité pour surveiller son quartier général et pour protéger ses chefs, des serruriers, des laveurs de vitres et des mécaniciens qui devaient se rendre dans des casernes.

## Des œufs et du poisson

Les cadres auraient ainsi été intimidés à plusieurs reprises en se faisant arroser, lancer des pétards à mèche et lancer des œufs et en ayant à écouter de la musique forte dans les haut-parleurs. Des pompiers auraient également raccroché le téléphone au nez de superviseurs, tenu des propos intimidants, caché des poissons dans les bureaux et procédé à des coupes d'électricité.

Le SIM fait aussi état de «disparition, vandalisme et entrave au bon fonctionnement des équipements informatiques et télécommunications». Les syndiqués auraient, à plusieurs reprises, saboté les bornes informatiques installées dans les casernes, ce qui a eu

pour effet de paralyser le réseau informatique de communication. On fait même état de claviers, écrans et fils d'ordinateurs qui auraient été subtilisés et expédiés par la poste à des membres de la direction. Facture : 104 593,99 \$.

## Autocollants et peinture

Il en est également ainsi pour une série d'incidents impliquant des véhicules du Service des incendies. Les cadres ont dénombré près de 70 «actes de vandalisme» où les pompiers auraient lancé des œufs, apposé des autocollants, raturé ou peinturé des camions. On calcule que le nettoyage des véhicules a coûté 38 475,22 \$.

Le SIM a également dû nettoyer des portes de garage et des fenêtres de plusieurs casernes où de la peinture ou des toiles, où étaient inscrits des slogans syndicaux, avaient été apposées. Ces affichages se seraient déroulés de septembre 2007 à mai 2008 et leur nettoyage aurait coûté près de 75 000 \$.

Comme le dossier est devant les tribunaux, le président de l'ADPM préfère ne pas commenter les gestes reprochés à ses membres. «On verra si c'est fondé. Mais tout ce que je peux dire pour le moment, c'est qu'il y a énormément d'exagération là-dedans», a soutenu Perry Bisson.

La requête de la Ville de Montréal sera présentée en Cour supérieure le 30 septembre. En 2003, l'ADPM avait été condamnée par la Cour supérieure à verser 82 995,29 \$ pour des dommages causés à la propriété de la Ville de Montréal à la suite de moyens de pression.

## Agences de placement privées d'infirmières

# La FIQ devant les tribunaux pour faire casser les ententes

PHOTO D'ARCHIVES - MARTIN BOUFFARD

Après avoir quitté avec fracas la table de négociation il y a quelques mois, les infirmières de la FIQ donnent une nouvelle gifle au gouvernement. Dans une vaste et ambitieuse opération lancée jeudi, le syndicat tentera de réduire à néant toutes les ententes existant entre des établissements de santé et des agences de placement privées au Québec. Une première action, contre le CSSS Richelieu-Yamaska, vient d'être déposée en Cour supérieure.



**GABRIELLE DUCHAINE**  
 duchaineg@ruefrontenac.com

La Fédération interprofessionnelle de la Santé (FIQ) espère en premier lieu faire déclarer «illégales et nulles» les ententes de services qu'entretient le centre de santé situé en Montérégie avec 13 entreprises privées dont certaines, comme Girafe Santé et Urgence Médicale Code Bleu, ont des entrées dans des dizaines d'hôpitaux. Elle s'attaquera ensuite aux autres établissements du Québec au fur et à mesure que les dossiers seront prêts.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, est aussi visé par l'opération. On l'accuse dans la poursuite dépo-

sée jeudi de ne pas faire appliquer Loi sur la santé et les services sociaux en permettant aux agences de placement d'infirmières d'œuvrer dans le réseau public.

### Le tout pour le tout

Après plusieurs tentatives politiques infructueuses pour mettre les agences de côté — rappelons que leur sort est justement un élément de discorde qui a contribué à l'échec des pourparlers de la FIQ avec le gouvernement —, le syndicat tente le tout pour le tout et se tourne vers les tribunaux. Pour arriver à ses fins, il tire dans tous les sens.

«L'attraction et la rétention du personnel deviennent extrêmement difficiles. Plusieurs infirmières, épuisées et démotivées, décident d'améliorer leurs conditions de travail en se tournant vers le secteur privé. C'est ça, la réalité qui afflige nos professionnelles. Le recours aux entreprises privées est devenu un véritable fléau», ont plaidé lors d'un point de presse les présidents de la FIQ et du Syndicat des professionnelles en soins de santé Richelieu-Yamaska, Régine Laurent et

Richard Beaugard, pour démontrer l'urgence d'agir.

Le regroupement s'appuie sur la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour affirmer que les ententes entre le CSSS Richelieu-Yamaska et les 13 agences qu'il emploie «ne respectent pas la structure organisationnelle de l'établissement, négligent d'assurer de façon appropriée la qualité, la continuité et la sécurité des soins prodigués, portent atteinte au principe de responsabilité et d'imputabilité de l'établissement, n'assurent pas adéquatement le respect du droit à la vie privée des usagers et ne permettent pas une utilisation économique et efficiente des ressources financières et humaines».

Selon les arguments de la FIQ, l'établissement déléguerait illégalement aux entreprises privées les responsabilités que la loi lui confie, engendrant ainsi des «risques inacceptables pour le maintien de la qualité et de la sécurité des soins aux usagers».

### Premier d'une longue liste

Si le centre de santé est le premier visé par la démarche titanessque en-

treprise par les infirmières, ce n'est toutefois pas parce qu'il est le «pire» au Québec quant à son recours au privé, assure leur syndicat, qui a indiqué à Rue Frontenac que les dossiers le concernant ont tout simplement été prêts avant les autres.

«Nos avocats vont se pencher là-dessus. Disons que ça nous a un peu pris par surprise. On l'a appris ce matin en même temps que tout le monde», confie le directeur des communications de l'établissement, Claude Dallaire. «Notre situation par rapport aux agences n'est pas vraiment différente d'ailleurs», ajoute-t-il.

Reste que son CSSS est dans la mire de la Fédération interprofessionnelle depuis quelque temps déjà. En avril dernier, une manifestation y a été organisée pour dénoncer les conditions de travail «médiocres» et le «recours abusif» de l'employeur aux entreprises privées de placement en soins.

La porte-parole du ministre de la Santé, Karine Rivard, a fait savoir à Rue Frontenac qu'Yves Bolduc n'émettrait aucun commentaire sur l'affaire puisqu'elle est présentement devant les tribunaux.

**Déclenchera? Déclenchera pas? Les chantiers de construction du Québec seront-ils paralysés lundi matin, 30 août, par une grève générale? Syndicats et patrons de l'industrie de la construction se livrent depuis quelques jours, avec une rare intensité, une véritable guerre des nerfs.**



Les négociateurs syndicaux prétendent vouloir éviter de recourir à ce moyen de pression ultime, mais dans le bulletin spécial sur le site de l'Alliance syndicale de la construction, on comprend que la patience syndicale a atteint ses limites.

«Les travailleurs ont assez payé; les employeurs ont eu assez de temps (pour négocier et régler les conventions collectives)», fait valoir



l'Alliance.

De leur côté, les employeurs de l'industrie, qui sont «sortis» jeudi matin en conférence de presse, qualifient la menace des syndicats de faire la grève de «totalement injustifiée».

«Pourquoi faire la grève?» questionnent l'Association de la construction du Québec (ACQ) et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ). Les deux associations patronales représentent ensemble 80% de toute l'industrie.

De toute évidence, les patrons de la construction craignent le déclen-

chement d'une grève. Pour faire fléchir les syndicats, ils tentent de s'adresser directement aux travailleurs.

La négociatrice en chef de l'ACQ, Lyne Marcoux, a même blâmé «le manque de transparence des syndicats» dans les présentes négociations, précisant que 90% des points à négocier seraient réglés. Elle a outre voulu envoyer «un signal du bon sens» à ses vis-à-vis syndicaux.

«Nous avons demandé aux porteparole de l'Alliance syndicale d'informer les travailleurs sur l'état actuel des négociations. Des progrès importants ont été réalisés sur plusieurs points en litige et nous croyons que les 146 000 salariés de la construction doivent savoir ce qui se dit à la table de négociation, depuis plus de huit mois, afin qu'ils puissent se faire une idée claire et précise des enjeux du présent cycle de négociations», a tenu à rappeler Lyne Marcoux.

Le directeur général de la Division membres et industrie de l'APCHQ, Éric Cherbaka, a pour sa part critiqué l'approche syndicale qui encourage, selon lui, l'uniformisation des conditions dans tous les secteurs de l'industrie. Cette uniformisation menacerait l'existence du secteur résidentiel, avance-t-il.

### Mince filet d'espoir

Du côté syndical, le porte-parole de l'Alliance et directeur général du Conseil provincial (International) des métiers de la construction, Donald Fortin, continue de s'accrocher

au mince filet d'espoir que la négociation débouche sur un règlement obtenu à l'arraché, à moins de quatre jours de l'échéancier fixé par les syndicats.

L'Alliance rappelle qu'elle est prête à négocier sans interruption pour en arriver à une entente. Mais les syndicats qui en font partie soutiennent que la partie patronale n'a pas répondu à son offre de règlement globale qui touche les salaires, les primes et les avantages sociaux.

La question est de savoir si les syndicats ont utilisé toutes leurs munitions en vue du déclenchement de la grève tant redoutée par les employeurs, lundi matin. Dans toute négociation, il y a toujours une marge de manœuvre qu'on utilise le temps venu pour faire pencher la balance.

Faut-il comprendre que syndicats et patrons trouveront un terrain d'entente à la toute dernière minute après s'être fait des peurs? Ce n'est pas impossible. À preuve, le «dialogue» n'est pas totalement rompu: jeudi après-midi, les négociateurs patronaux et ceux de l'Alliance se trouvaient toujours en présence de la conciliatrice, qui a convoqué les parties pour éviter le scénario du pire.

Mais il faudra faire vite: tandis que les négociateurs syndicaux et patronaux s'échangent des «politesses» sur la place publique, les travailleurs syndiqués, eux, s'attendent à sortir leurs pancartes lundi matin...

## Toyota rappelle 1 million de Corolla et de Matrix

**Le constructeur automobile japonais Toyota a annoncé le rappel de plus d'un million de ses Corolla et de ses Matrix vendues en Amérique du Nord. Le rappel volontaire touche les années-modèle 2005 à 2008.**

La compagnie a décelé un problème avec un élément (Engine Control Modules) lié au moteur qui aurait été incorrectement manufacturé. Le défaut de fabrication ferait en sorte que le moteur pourrait ne pas démarrer, ou même arrêter subitement alors que le véhicule est en marche.

Trois accidents aux États-Unis seraient attribuables à ce problème,

dont un avec blessé, mais aucun n'a été rapporté au Canada. Ici, le rappel porte sur environ 136 000 Corolla et 64 300 Matrix.

Toyota offrira de remplacer la pièce problématique sans frais. À compter de la mi-septembre, les propriétaires recevront un avis relatif à ce rappel puis, plus tard, un second lorsque les pièces de remplacement seront disponibles.

RueFrontenac.com

Disons-le sans détour, *Route 132*, qui a ouvert le Festival des films du monde jeudi soir, est, de loin, le meilleur film de Louis Bélanger depuis *Gaz Bar Blues*. Avec ce road movie touchant et sensible emprunt d'une grande tendresse, la compétition mondiale du 34<sup>e</sup> FFM démarre de bien belle façon.



La dernière fois que Louis Bélanger avait présenté un film au FFM, c'était il y a sept ans, avec justement *Gaz Bar Blues*, qui avait également fait l'ouverture de l'événement – et qui avait gagné le Grand Prix spécial du jury et le prix du film canadien le plus populaire.

Depuis, le talentueux cinéaste québécois s'est quelque peu égaré en offrant des œuvres un peu moins convaincantes (*Le Génie du crime*, *The Timekeeper*) dans lesquelles on avait du mal à retrouver sa grande sensibilité. Or, réjouissons-nous, Bélanger est de retour en force. *Route 132* est du même calibre que *Gaz Bar Blues*.

Scénarisé par Bélanger et son ami Alexis Martin, *Route 132* s'ouvre sur un couloir d'hôpital. Un médecin se dirige d'un pas hésitant vers Gilles (François Papineau, excellent) pour lui annoncer la terrible nouvelle. Mais Gilles ne veut rien entendre. Il sait déjà. Son fils de cinq ans vient de mourir. Et son monde vient de s'écrouler.

La veille de l'enterrement, Gilles



noie sa peine dans l'alcool quand il croise par hasard à la taverne Bob (Alexis Martin), un vieil ami qu'il avait perdu de vue, un receleur qui gagne sa vie en multipliant les petites magouilles.

Bob, qui n'est jamais sorti de Montréal de sa vie, a un plan pour lui et Gilles : partir en voiture et suivre la route 132 jusque dans le Bas-du-Fleuve. L'objectif ? Se faire un peu d'argent en vidant les coffres des Caisses populaires régionales où dorment les économies des petits vieux du coin. Mais le voyage prendra plutôt une tournure inattendue et obligera les deux compagnons à réfléchir sur leur existence.

### Le deuil au masculin

Il est bien sûr beaucoup question de deuil dans ce très beau film humaniste, où l'humour est malgré tout très présent.

«Une de nos préoccupations était de parler d'un deuil masculin, a souligné Alexis Martin jeudi après-midi en conférence de presse. Nous avions l'impression qu'il y avait très peu de films ou de pièces de théâtre qui montrent la figure du père en deuil d'un enfant. Et comme Louis et moi sommes pères de jeunes enfants, on s'est projetés un peu dans cette situation.»

«Quand on a commencé à écrire, Alexis et moi, on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de

pattern unique pour composer avec ce genre de situation, a ajouté Louis Bélanger. On a lu quelques ouvrages sur la question mais on a décidé de ne pas tomber dans la pathologie. Avant d'être un cinéaste, je suis un cinéphile. Et c'est important pour moi quand je vais au cinéma de m'attacher au personnage, même si je ne suis pas en accord avec ce qu'il fait. Le personnage de Gilles pose beaucoup de gestes discutables mais on voulait que le spectateur continue quand même à avoir envie de suivre sa quête en ayant de l'empathie pour lui.»

Le film ne parle pas uniquement de deuil, insiste le réalisateur. Pour lui, le thème principal est plutôt la recherche du bonheur :

«La plus grande mission de l'être humain, c'est d'essayer d'être heureux au quotidien, observe-t-il. C'est tough, comme job. Le sujet du film, pour moi, c'est une recherche d'espoir, de comment composer avec la perte de cet enfant.»

Louis Bélanger et Alexis Martin disent avoir travaillé fort pour trouver le bon dosage entre le drame et l'humour. Et c'est réussi. Malgré la gravité du sujet, *Route 132* parvient à nous arracher plusieurs rires, grâce surtout au personnage de Bob (Alexis Martin), attachant loser qui, tout au long du film, détend l'atmosphère par sa spontanéité et sa bonne humeur.

«On a été très vigilants et on s'est souvent remis en question pendant le processus d'écriture, indique à ce sujet Louis Bélanger. On s'est entendus, Alexis et moi, qu'on ne voulait pas que ce soit une chape de plomb. Je ne voulais surtout pas prendre le public en otage pendant une heure et demie et l'assommer. Et comme l'humour est un exutoire, on a essayé de l'utiliser pour essayer d'alléger le tout.»

### «Film politique»

Outre la mort du fils du personnage principal, le film évoque aussi, selon Alexis Martin, la mort d'une certaine partie du Québec, illustrée par plusieurs plans sublimes de paysages en perdition.

«Pour moi, c'est aussi un film politique dans le sens que l'un des thèmes du film, c'est également la mort d'un certain pays, la mort de certaines régions», soutient Alexis Martin.

«Le Québec, ce n'est pas juste Montréal. C'est plus que cela. En écrivant le film, j'ai beaucoup pensé à certains villages que j'ai connus quand j'étais enfant et qui sont en deuil de leur jeunesse et de leurs enfants. On a l'impression que certains coins du Québec sont désertés, abandonnés. Au-delà de l'anecdote de cet homme qui perd son enfant, il y a aussi la traversée d'un pays qui se meurt.»



**Andrew Ranger entame ce week-end le mois le plus important de sa vie. Trente jours pour se faire remarquer par une équipe de NASCAR, trente jours d'occasions que Ranger ne peut se permettre de rater s'il veut faire sa place dans l'une des trois séries nationales du stock-car américain.**

## Dominic Fugère

fugèred@ruefrontenac.com

Comme l'indique son podium de l'an dernier, le NAPA 200 est la plus belle vitrine dont Ranger dispose pour lui servir de carte de visite. «Man ! Qui est ce gars dans le 27 ? Ce Ranger est vraiment une machine à piloter», s'était exclamé Carl Edwards l'an dernier après avoir eu toutes les misères du monde à se débarrasser du petit gars de Roxton Pond.

À la suite de cette belle performance, Ranger a raté une belle occasion de se cimenter dans l'esprit des bonzes de la NASCAR. Il aurait dû se rendre à Atlanta le week-end suivant la course montréalaise et aller parler à Edwards et à tous les autres pilotes avec qui il a partagé la piste lors de la course et prendre le micro lors des activités promotionnelles.

Edwards possède une équipe de USAC Silver Crown où Ranger aurait pu parfaire son développement. Il a aussi l'oreille de Dale Earnhardt Jr. et de sa sœur Kelley, comme le démontre la présence du Canadien Steve Arpin dans la voiture d'Earnhardt en Nationwide plus tôt cette saison. Kyle Busch a maintenant son équipe en camionnettes Camping World. Il aurait sans doute pu être convaincu de donner un test à Ranger.

Belle occasion ratée, donc, qui a peut-être coûté plusieurs mois, si ce n'est une année complète de développement.

Ranger devait aller à Atlanta puis à Richmond en ayant appris ces

phrases toutes simples et en les récitant à tous les pilotes qu'il rencontre : «Salut, mon nom est Andrew Ranger. On s'est vus à Montréal la semaine passée («où je t'ai battu», aurait même pu ajouter Ranger). Je suis rendu dans ma carrière où t'étais il y a quelques années et, dans quelques années, je veux me retrouver là où t'es. On fait comment ? Peux-tu m'aider ?»

Non, ce n'est pas facile pour l'orgueilleux de demander de l'aide. Surtout à des gars que tu idolâtres un moment et que tu bats en piste quelques instants plus tard. Je comprends Ranger d'avoir eu des réticences et de ne pas s'y être rendu en courant.

C'est cependant le genre d'atmosphère qui règne dans le garage du NASCAR. «C'est toujours surprenant mais tout le monde est toujours prêt à t'aider», rappelait Patrick Carpentier, jeudi, en conférence de presse. Ranger doit en profiter.

Comme l'ont démontré ses performances à Toronto et, surtout, à Trois-Rivières, Ranger perd carrément son temps en série NASCAR Canadian Tire. À temps partiel, sans son chef d'équipe des années dernières, Billy Burns, et avec une voiture convertie de Ford à Dodge sans grands essais, il bat le reste du peloton avec un doigt dans le nez.

S'il a raté sa chance l'an dernier, Ranger a reçu un mulligan avec son entente pour piloter en série NASCAR K&N. Déjà, en six petits départs, Ranger figure parmi les ténors de la série et est, de loin, le plus redoutable pilote en circuit

routier. Deux victoires, trois top 5 et quatre top 10 en six courses, disons simplement que le kid apprend vite. Ou qu'il est déjà prêt pour autre chose. Même le réputé collègue Dave Rodman de NASCAR.com l'a remarqué, comme il le dit dans son papier de jeudi.

## Une tournée de promotion s'impose

Ce qui nous amène au mois à venir. Non seulement aura-t-il la chance, encore une fois, de bien faire sur le circuit Gilles-Villeneuve mais il aura deux courses de série NASCAR K&N devant les équipes de coupe Sprint à Loudon, au New Hampshire, le 17 septembre, et à Dover le 24 pour se faire valoir. Ces deux courses, jumelées à la présence de son équipe à la course de K&N Ouest de Phoenix le 13 novembre, pourraient lui donner la chance de rouler en série NASCAR Nationwide (aussi présente à Phoenix). Et son agent Alan Labrosse n'aura peut-être même pas à déboursier les gros dollars qu'il a dû allonger pour que Ranger roule en Nationwide, il y a deux ans.

Il doit cependant s'assurer que les gars de coupe Sprint présents à Loudon et Dover regarderont la course de K&N et le regarderont, LUI !

Il lui suffit d'aller arpenter le garage, de se présenter et de revenir avec le mantra suivant : «Salut, mon nom est Andrew Ranger. On s'est vus à Montréal la semaine passée («où je t'ai battu», pourrait même ajouter Ranger). Je suis rendu dans ma carrière où t'étais il y a quelques années et, dans quelques années, je veux me retrouver là où t'es. On fait comment ? Peux-tu m'aider ?»

Si un journaliste ordinaire, un peu cabochon, venant du fin fond de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, n'a eu qu'à arpenter le garage de NASCAR pendant quelques saisons pour se tricoter un Rolodex suffisant pour parler directement à la moitié des proprios d'équipe et à autant de pilotes, un kid ayant le talent de Ranger pourra sans problème se faire reconnaître au point où on commence à penser à lui lorsque des volants se libèrent. Il doit cependant être sur place, même quand il ne roule pas. Placoter, jaser et devenir one of the boys. Bref, «bonhomme», comme le dirait mon ami Tobie Charrette.

Ranger doit apprendre que tous les prétextes sont bons pour démarrer une conversation. Par exemple, Walmart se prépare à remplacer DuPont comme commanditaire de Jeff Gordon chez Hendrick Motorsport. Pourquoi ne pas leur parler en tant que dernier pilote à avoir porté les couleurs de Walmart ? Qui sait ? Hendrick pourrait se laisser tenter.

## Des gens influents dans son camp

Bien entendu, Ranger a, de plus, une certaine obligation de performance. Mais ce bout-là n'est pas inquiétant si l'on se fie à l'impressionnante capacité d'adaptation qu'il démontre depuis la formule Atlantique jusqu'à la série NASCAR Nationwide en passant par le Champ-Car et la K&N.

Au moins, le jeune a beaucoup gagné en confiance et en maturité à l'extérieur de la voiture. Ce bout-là est maintenant aussi moins inquiétant. Facile de s'en convaincre quand on l'a vu blaguer, en anglais, après sa victoire à Toronto, pour s'en convaincre. «Ouais, je suis plutôt confortable sur les circuits routiers», a-t-il dit, pince-sans-rire.

Il commence aussi à avoir un certain poids dans son coin, côté influence. À Trois-Rivières, le maire Yves Lévesque «vendait (de son propre aveu) de la commandite pour Andrew. Il le mérite et on veut qu'il progresse. On l'adore ici à Trois-Rivières et on veut qu'il revienne mais on sait qu'il a le talent pour aller plus loin.»

La semaine prochaine, il aura la chance de mettre un autre maire dans son coin alors que Régis Labeaume viendra à Saint-Hyacinthe pour donner une allocution devant la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains. Pour remercier Labeaume, la chargée de projet Anne-Marie Saint-Germain a eu l'idée d'inviter le maire à se payer une balade en stock-car, sur l'ovale de Sanair. Disons que ça vaut mieux qu'un panier de cidre de pomme et de savon de lait de chèvre. Et si Labeaume peut transmettre un peu de son légendaire talent de «bonhomme», Ranger devrait devenir one of the boys d'ici la fin du mois !

## Un lourd défi : freiner la charge des Rhinos

PHOTO D'ARCHIVES

L'IMPACT  
SE SENT D'ATTAQUE

L'Impact parviendra-t-il enfin à aligner deux victoires consécutives pour la première fois depuis le tout début de la saison (1er et 8 mai) ? La commande est de taille puisque les Rhinos de Rochester, leaders du classement combiné de la USSF-2, seront les visiteurs au stade Saputo, vendredi soir.



**MARTIN SMITH**

smithm@ruefrontenac.com

Joueurs et entraîneurs débordent de confiance, tout en tenant à prouver que leur écrasante victoire de 5-0 à Baltimore, samedi soir dernier, n'était pas un «accident de parcours».

«On joue bien, on travaille fort, l'arrivée de quelques nouveaux joueurs nous aide et l'effectif est presque complet pour une rare fois, souligne le capitaine Nevio Pizzolitto. On a beaucoup d'atouts en notre faveur alors que le match contre les Rhinos va être un de nos plus gros tests de la saison mais on sait tous qu'on respirera mieux dans la course vers une place dans les séries si on signe une victoire, vendredi soir.»

Sous la gouverne de Bob Lilley, qui fut entraîneur en chef de l'Impact au cours des saisons 2002 et 2003, les Rhinos sont tout feu tout flamme, ayant enregistré six gains consécutifs pour devancer les AzTex d'Austin au sommet du classement.

«On respecte les Rhinos, mais on se croit capables de les battre, poursuit Pizzolitto. Le leadership est très fort dans ce club et tout le monde est aligné sur l'idée de vivre un dernier droit couronné de succès avant les séries éliminatoires.»

L'Impact (7-10-7) n'aura plus que cinq matchs à jouer après le duel très attendu (match à guichets fermés) contre des Rhinos (14-5-6), déjà assurés comme les AzTex de leur place en séries.

«Des clubs engagés dans la course vers une place dans les séries ont trébuché dernièrement (revers de Tampa Bay face à la Caroline, mercredi soir), mais on veut se mettre en position de contrôler notre destinée plutôt que de devoir compter sur les autres, note David Testo. Les gens peuvent bien croire que notre victoire à sens unique à Baltimore est une conséquence de la sortie du président Saputo, mais nous croyons plutôt que les pièces de notre puzzle sont enfin tombées en place. La venue des Rhinos à Montréal constitue un excellent test pour prouver que c'est bien le cas.»

C'est aussi l'avis d'Antonio Ribeiro, auteur de deux buts dans l'équivalent de six matchs joués depuis son retour dans le maillot montréalais. «On avait besoin d'une victoire comme celle qu'on a signée à Baltimore car ça donne confiance à tout le groupe puisque la cohésion se fait de plus en plus sentir sur le terrain.»

Pour Ribeiro, l'important à présent est de «mettre l'accent sur le positif pour croire en nous et aller chercher plusieurs fois trois points d'ici la fin du calendrier régulier.»

Et que faut-il pour enfin parvenir à coller deux victoires pour la première fois depuis le début de mai ? «Un bon match de chaque joueur à chaque position», répond le grand favori des Ultras.

### Dos Santos: «L'équipe a enfin trouvé son identité»

Pour l'entraîneur en chef de l'Impact, avoir une semaine entière à sa disposition pour bien préparer un match est un luxe qu'il apprécie beaucoup et qu'il aura encore l'occasion d'enfin apprécier d'ici la fin du calendrier régulier.

«Ça nous permet de travailler plus spécifiquement en fonction des caractéristiques de notre adversaire, explique Marc Dos Santos. On sait que les Rhinos défendent bas et sont forts en contre-attaque, alors on se prépare en fonction de cela. Et puis, on peut compter sur une bonne stabilité dans l'effectif, ce qui nous a manqué pendant la saison. J'ai l'impression que l'équipe a enfin trouvé son identité et qu'on va le faire savoir à nos prochains adversaires.»

Selon Dos Santos, le premier but sera très déterminant puisque les Rhinos présentent une des deux meilleures défenses du circuit. «Si on parvient à marquer les premiers, ils vont être obligés d'ouvrir le jeu», note l'entraîneur en chef de l'Impact.

Autant les Rhinos présentent un modèle de jeu très bien défini selon le *modus operandi* de Bob Lilley, autant l'Impact y arrive aussi avec un 4-4-2 plat qui a supplanté le milieu en losange du début de la saison et qui «nous permet de réagir plus rapidement en défense», souligne Pizzolitto.

Une victoire permettrait à l'Impact de passer provisoirement au 6e rang du classement combiné, devant les Islanders de Porto Rico qui les accueilleront en banlieue de

San Juan lors de leur match suivant, le 8 septembre.

Le mandat est clair. «On veut une victoire devant nos fans, qui le méritent bien parce qu'on ne les a pas beaucoup gâtés cette saison», a conclu Marc Dos Santos, dont l'équipe a signé seulement quatre victoires en douze matchs réguliers au stade Saputo en 2010.

### Sur les lignes de touche...

- Quatre absents au sein de l'effectif montréalais : Stephen deRoux et Simon Gatti sont encore blessés, alors que l'état de santé de Marco Termini et de Srdjan Djekanovic est évalué au jour le jour.
- Les deux «hommes de fer» de la formation montréalaise sont Tony Donatelli (1 956 minutes de jeu) et le nouveau venu Philippe Billy (1 928), qui franchiront probablement le cap des 2 000 minutes face aux Rhinos.
- Le prochain match de Patrick Leduc sera le 219<sup>e</sup> de sa carrière avec l'Impact. Il rejoindra Nick De Santis au troisième rang dans l'histoire du club à ce chapitre, derrière Nevio Pizzolitto (271) et Mauro Biello (344).
- L'attaquant Isaac Kissi est le meilleur marqueur des Rhinos avec cinq buts et deux passes, pour un total de douze points.
- L'Impact aura beaucoup de temps de récupération d'ici la fin du calendrier régulier puisque le club montréalais a seulement 4 matchs à disputer au mois de septembre, puis met fin à la saison 2010 de la USSF-2 en accueillant les AzTex d'Austin au stade Saputo, le 3 octobre.



**Ne trouvez-vous pas que ça commence à sentir bon? Ah! les effluves de notre sport national. Quel bonheur.**

Et à chaque fois que les odeurs pré-automnales du hockey rejaillissent, j'ai un dada. Une marotte. Oui, je radote sur les gardiens.

C'est plus fort que moi. C'est sans doute par déformation, moi l'ancien et humble gardien qui n'avait de Patrick Roy que le quart du dixième de son talent. C'est l'équivalent d'un gardien auxiliaire dans les rangs juniors. Pas fort, j'en conviens.

Anyway, en cette période de l'année, j'ai l'habitude de me poser la question suivante: «Le Canadien va-t-il être correct devant les buts cette saison?»

Et cette année ne fera pas exception. Pourtant, à la fin de la dernière saison, je m'étais bien promis de sauter mon tour et de laisser le soin à d'autres d'alimenter la «machine à inquiétudes». Mais depuis, Pierre Gauthier ne m'a pas donné le choix.

### Un dossier renversant

La façon dont le directeur général du Canadien a géré le dossier de ses gardiens au cours de l'été est renversante. On ne parlera pas d'amateurisme par respect pour l'homme de hockey expérimenté qu'est Gauthier, mais il faut questionner la profondeur de sa réflexion dans tout le dossier.

Que Gauthier ait décidé d'échanger l'un de ses deux jeunes gardiens ne constitue pas en soi une surprise. Mais, je l'ai déjà écrit, Gauthier a misé sur le mauvais cheval en échangeant Jaroslav Halak plutôt que Carey Price le 17 juin dernier. Je le pense encore.

Gauthier n'a pas seulement failli sur l'identité du gardien à garder à Montréal, mais il a bizarrement précipité son geste en expédiant rapidement Halak à Saint Louis, avant même de s'être entendu sur les termes d'un contrat avec Price. Pas fort, lui non plus. Réjean Houle aurait fait cela et on l'aurait ridiculisé, voire crucifié, sur la place publique.



### Price fait la sourde oreille

Pourquoi, pensez-vous, que Price et son agent font-ils la sourde oreille au Canadien présentement? Parce que le clan du gardien est assis dans le siège du conducteur d'un bolide de course pendant que Gauthier avance en charrette loin derrière.

C'est désormais Price qui contrôle l'agenda. Sans faire ni un ni deux, on l'a préféré au joueur le plus populaire et le plus utile de la dernière saison, incluant les séries. En une heure, son statut a changé dans sa négociation avec le Canadien. On lui a redonné le trône, même s'il l'avait déjà perdu à deux reprises.

Or ce poste de numéro un à Montréal se monnaie. En une petite heure, Price venait de coûter au Canadien entre 1,5 et 2 millions de plus par saison pour un contrat à court terme (2-3 ans).

Mais qu'est-ce qui pressait tant Gauthier à transiger avec les Blues en ce 17 juin? Le Canadien aurait pu conclure une entente avec les Blues et en retarder l'annonce jusqu'à ce qu'il s'entende avec Price. Non seulement Gauthier aurait négocié son gardien (Price) à la baisse, mais il aurait rapidement obtenu une entente d'une ou deux saisons pour un salaire plus que raisonnable (genre deux millions de dollars par saison).

À n'en pas douter, Price coûtera beaucoup plus cher maintenant.

Sans avoir (encore) fait ses preuves dans la LNH, le jeune homme de 23 ans sait très bien que ce n'est pas Alex Auld qui menacera sa position de commande.

### Auld plutôt que Théodore

Parlant de Auld, voilà un autre geste précipité de Gauthier dans ce dossier. Dès les premières heures de l'ouverture du marché des joueurs autonomes le premier juillet, Gauthier a annoncé l'embauche de l'ancien des Canucks, des Panthers, des Coyotes, des Bruins, des Sénateurs, des Stars et des Rangers. Sa décision rapide de le mettre sous contrat donnait l'impression qu'il avait peur de le perdre à une autre équipe. Et alors?

Auld, un gardien qui en est à sa huitième équipe en cinq ans, n'aurait certainement pas constitué une grande perte pour le hockey et même pour la LNH. Mais le patron du Canadien voyait la chose différemment. Il lui a consenti un salaire d'un million pour un an. S'il avait attendu, il aurait pu mettre José Théodore sous contrat pour à peine un peu plus présentement.

Entre vous et moi, à présumer que Price amorcera la saison en même temps que ses coéquipiers, seriez-vous plus confiants en votre équipe si vous saviez qu'elle comptera sur le duo Price-Théodore plutôt que celui de Price-Auld devant le filet?

Bien sûr, il n'était pas assuré que Théo serait encore disponible à la fin du mois d'août, mais qu'à cela ne tienne: des gardiens du calibre de Auld, il y en a treize à la douzaine sur le marché.

### Price sous haute surveillance

Cela dit, ce qui m'inquiète le plus dans tout ce dossier troué de mauvaises décisions concernant les gardiens, c'est que le point fort du Tricolore l'an dernier (la défense du filet) deviendra sa plus grande carence en 2010-2011.

D'une part, je doute des capacités de Carey Price à relever le défi de Montréal. La tâche semble trop lourde pour lui. Price jouit de beaux atouts et il deviendra probablement un gardien numéro un dans la LNH. Mais s'il y parvient, ça risque d'être ailleurs qu'à Montréal.

Chose certaine, Price sera sous haute surveillance cette année avec le Canadien. C'est une saison de vérité pour lui. Ça passe ou ça casse. S'il ne parvient pas à offrir des performances régulières, il vivra l'enfer. Le Canadien aussi. Car il ne faut pas se fier sur Alex Auld pour corriger la situation.

Mon petit doigt me dit qu'on entendra sous peu des murmures aux quatre coins du Centre Bell. Des murmures qui pourraient ressembler à «Jaro ! Jaro ! Jaro ! Jaro !».